

beaux ouvrages ? Ils sont pour vous d'airain, d'acier, de diamant.»

L'*Union Libérale* du 11 mars, a publié un article bien pensé et bien écrit contre le conseil municipal de Québec, qui vient de doubler la taxe de l'eau imposée aux communautés religieuses.

Le même numéro, à propos d'une séance académique au séminaire de Québec, donne, sur plusieurs points, une expression d'opinion qui ne sera pas du goût de ceux qui s'égosillent à crier que tout est détestable dans nos maisons d'éducation.

Les employés civils du gouvernement fédéral

D'après les documents officiels, les employés civils du gouvernement fédéral sont au nombre de 4,528, savoir : 3,739 anglais et 789 canadiens français. Cependant si la représentation dans le service civil était basée sur la population respective de chaque élément, les canadiens-français devraient compter environ 1,500 employés. Il est à peine nécessaire d'ajouter que les gros salaires ne sont que par exception le lot de la minorité.

C'est à titre de renseignement que nous donnons ces détails. Toutefois, sans exagérer l'importance de cette question du patronage, nous ne pouvons nous empêcher de regretter une disproportion aussi considérable, mais qui n'a pas lieu d'étonner. Pendant que les canadiens-français s'amuse à se prendre aux cheveux, les anglais, toujours pratiques, visent les sièges vacants et s'installent à qui mieux mieux.

Le Bill du Home Rule

Voici les grandes lignes du projet de Home Rule, présenté à la Chambre des Communes par M. Gladstone :

1^o Création d'un parlement irlandais, composé d'un Conseil législatif et d'une Assemblée législative.

Le parlement irlandais jouira du pouvoir de faire des lois pour assurer l'ordre et la paix dans toutes les questions qui intéressent *exclusivement* l'Irlande.

Les affaires soustraites à sa compétence sont : les traités de paix et d'alliance, les relations internationales, les affaires de haute trahison, le droit de battre monnaie, de conclure des traités de commerce, et toutes les questions intéressant la liberté de conscience et la liberté individuelle.